

CHARTRE DE DEONTOLOGIE DE LA DSAC

La DSAC souhaite se doter d'une charte déontologique en ce qui concerne sa mission de surveillance. Le premier texte présenté en CT à l'automne 2015 a fait l'objet d'un rejet de notre part. Il a été demandé qu'un GT « Charte déontologique » soit créé pour commencer les discussions.

La 1^{ère} réunion du GT qui a eu lieu le 5 février 2016 avait pour objectif de définir le contenu du mandat confié au GT.

D'entrée, les OS ont fait remarquer à l'administration que la période choisie pour travailler sur ce projet n'était pas des plus appropriée en raison du calendrier très chargé par les réunions dans le cadre des négociations protocolaires.

Le GT devra préciser les objectifs attendus de la charte ainsi que le périmètre des personnels concernés. Il validera la méthode et le calendrier de travail et traitera les aspects de la formation et de la sensibilisation des agents afin que ceux-ci connaissent les principes de la charte et les mettent en application dans l'exercice de leur fonction.

Pour FO, l'intérêt de la charte réside uniquement dans la prévention du conflit d'intérêt. Par exemple, entre la DSNA (opérateur) et la DSAC (mission de surveillance) tel que l'a souligné un rapport de l'AESA de 2014. Les agents mutés de la DSNA vers la DSAC ou vice-versa sont potentiellement concernés par ce type de situation.

Nous avons exprimé clairement nos attentes :

- la charte doit être un guide de bonnes pratiques, un outil de sécurisation de l'agent face au conflit d'intérêt ;
- la tenue et le comportement en société des agents ne doit pas y figurer, ni d'ailleurs des rappels aux obligations professionnelles ;
- un quelconque mécanisme de sanction doit en être exclu ;
- la charte ne s'appliquera qu'aux personnels concernés, hiérarchie comprise ;
- les volets formation et sensibilisation des agents doivent être développés.

Enfin, en ce qui concerne le calendrier des travaux du GT, malgré que l'administration souhaite voir la charte adoptée au plus vite, un travail sérieux demande du temps. Le document final sera donc remis au plus tôt au CT d'automne 2016.

